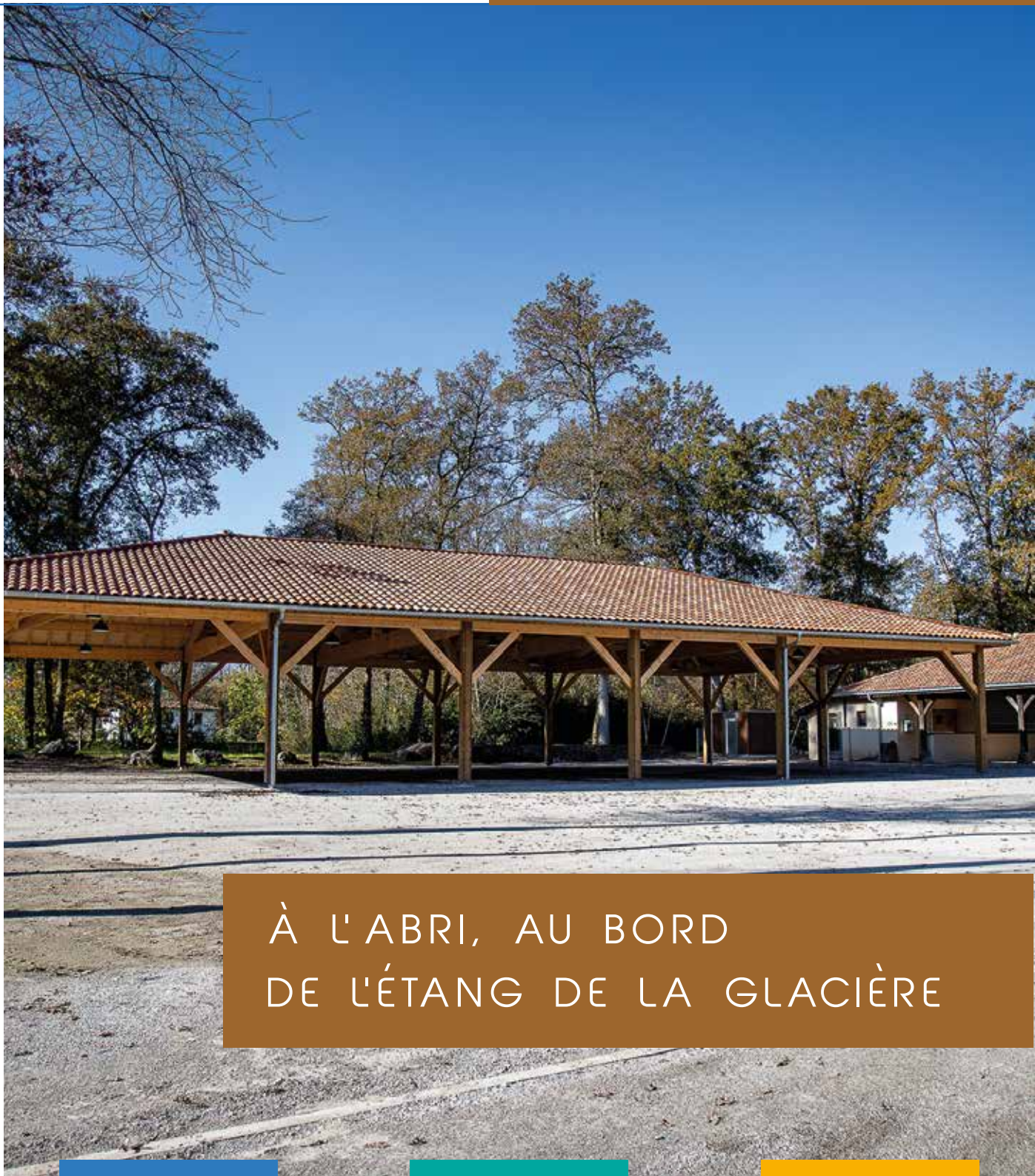


le Vincentien

Magazine municipal #52 janvier 2024



À L'ABRI, AU BORD
DE L'ÉTANG DE LA GLACIÈRE

AGIR EN TOUTE
TRANSPARENCE

Page 4

UN NOUVEAU
QUARTIER

Page 6

CMJ À
RENOUVELER

Page 7

SOMMAIRE

■ Édito	P.3
■ Bilan de mi-mandat	P.4
■ Création d'un quartier	P.6
■ Saison culturelle	P.8
■ Vie associative	P.10
■ Cérémonie des vœux	P.12



UNE DEUXIÈME SEMAINE BLEUE TRÈS SUIVIE

Le CCAS de la commune a organisé pour la seconde fois des animations dans le cadre de la semaine bleue nationale. L'édition 2023 avait pour thème "Vieillir ensemble, une chance à cultiver". 130 convives ont participé au repas animé par Michèle Sangla et son accordéon. Tout au long de la semaine, personnes âgées et retraités ont participé à des ateliers relaxation, Qi Gong, Yoga du rire, étirements, promenade autour de la Glacière. Ils ont pu assister à une conférence sur la sécurité des seniors et partager une journée intergénérationnelle ponctuée par un atelier



culinaire avec le Centre de loisirs et "Saint-Vincent-de-Paul autrefois raconte-moi mon village" avec le Conseil municipal des Jeunes. La semaine s'est terminée par du théâtre avec la pièce "Second tour" par les Papets.

BIENVENUE À NOTRE NOUVELLE SECRÉTAIRE

Valérie Forcada a intégré l'équipe de la mairie le 1^{er} août comme secrétaire. Elle a rejoint Carole Danglade, présente depuis septembre 2022, pour former à l'accueil, un binôme souriant et efficace.



DEMARCHES EN LIGNE SUR LE PORTAIL CITOYEN LANDAIS

Saint-Vincent-de-Paul est désormais présente sur Landes-Public.

Vous pouvez ainsi effectuer en ligne pré-demande du dossier de mariage, pré-demande du dossier de PACS, duplicata du livret de famille, vous signaler comme nouvel habitant, vous enregistrer sur l'annuaire des associations, réserver une salle, demander la location de matériel/mobilier communal...

Comment ça marche ?

Rendez-vous sur la page <https://landespublic.org> et cliquez sur "Espace citoyen" (en haut à droite). Vous pouvez vous identifier via France Connect ou créer un compte (un lien de confirmation vous est alors adressé par mél pour valider votre inscription).

N'hésitez pas à renseigner vos informations personnelles dans "Paramètres du compte", elles seront ainsi pré-remplies lors de vos demandes ultérieures.

Vous pouvez rechercher une démarche à l'aide du moteur de recherche intégré au milieu de la page d'accueil. Puis il vous suffit de chercher la commune (attention, toutes les démarches ne sont pas accessibles, certaines devant continuer à être effectuées en mairie).



JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL, # 52

Tirage : 1 700 exemplaires. Directeur de la publication : Henri Bédât. **Dépôt légal** : à parution. **Réalisation** : Caractères 05 58 91 40 40, Saint-Paul-lès-Dax. **Credit photo** (sauf mention particulière) : mairie de Saint-Vincent-de-Paul, Nicolas Darracq.

La Commune de Saint-Vincent-de-Paul a fait le choix d'une communication écoresponsable.

Ce document a été réalisé avec des encres végétales, sur du papier PEFC par une imprimerie "Imprim'vert".



PRENDRE SOIN DE NOTRE COMMUNE



Cet éditorial pourrait commencer par les mêmes premières phrases qu'il y a un an. En effet, en ce début d'année nos interrogations demeurent : inflation, prix de l'essence et prix de l'énergie en perpétuelle augmentation, pouvoir d'achat en berne, crise du logement.

Notre commune n'échappe pas à ces problématiques. Nous avons cependant fait le choix de maintenir des services accessibles pour tous, de prendre soin de notre jeunesse, de nos anciens, d'embellir et d'enrichir notre patrimoine. Et nous avons aussi et surtout enclenché un désendettement en ne touchant pas aux taux d'impôts locaux.

En parallèle, pour donner la chance à tous de trouver un logement, nous avons mis en place une politique foncière qui nous a permis de livrer des lotissements à prix contenu : Lotissement du Hort : 30 lots individuels et 12 logements sociaux ; lotissement Camiade (en cours) : 80 lots individuels et 23 logements sociaux ; quartier Laborde (en cours) : 40 lots individuels, 25 logements sociaux, environ 20 appartements particuliers.

Si la rénovation thermique du foyer est lancée, de nombreux projets sont encore dans les cartons, prêts à être ouverts et déballés : aménagements d'équipements sportifs, entrée de Buglose, requalification du site de Moras, salle associative sur Buglose...

Compte tenu des coûts et des taux d'intérêts difficilement maîtrisables, il serait cependant dangereux de s'y lancer aveuglément. Nous devons faire des choix et comme disait l'écrivain André Gide « Choisir c'est renoncer ». Nous devons donc choisir, et aussi renoncer.

Nous pouvons tout de même nous féliciter des réalisations livrées ou en passe de l'être :

- Piste cyclable (1 km) et aménagements sécuritaires rue du Pouy
- Ensemble scolaire de Buglose
- Bâtiments dédiés aux chasseurs
- Halle et toilettes sur le site de la Glacière
- Dernières maisons raccordables à la fibre (début 2024) avec l'aide du Grand Dax
- Lancement de la transformation du parking de la féria (voir pages travaux).

Une commune ne s'améliore pas et ne se gère pas qu'avec des travaux visibles. N'oublions pas tous les efforts consentis au quotidien pour assurer l'éducation de nos jeunes, pour permettre aux sportifs de pratiquer leur sport favori dans de bonnes conditions, pour soutenir les associations dans l'animation du Vivre Ensemble.

En fin d'année, les élus et bénévoles du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont livré à domicile 315 colis de Noël aux plus de 75 ans .

Finalement notre devise pourrait être « prendre soin de sa commune pour mieux prendre soin de vous ».

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite une très bonne année 2024 et vous donne rendez-vous le **vendredi 19 janvier à 19 heures à la salle polyvalente de Buglose** pour la traditionnelle cérémonie des vœux .

Henri Bédât
Maire

Vice-président du Conseil départemental

BILAN EN TOUTE TRANSPARENCE

À la mi-mandat, il est intéressant et essentiel de faire le point sur les réalisations et de vous expliquer quels sont les chantiers en cours ou à venir.

ÉTANG DE LA GLACIÈRE



- Entretien étang : faucardage , curage, renforcement des berges.
- Création d' une halle de 450 m².
- Mise en place d' une tyrolienne.
- Parcours course d'orientation.
- Portail sécurisé.
- Toilettes publiques.
- Exposition photos.



- Réaménagement lavoir actuel.



COMMUNICATION



- Application panneau pocket pour des informations.
- Réseaux sociaux Instagram et Facebook.
- Permanence France Service pour vous aider dans vos démarches.
- Panneau informatif façade mairie pour vous aider dans vos recherches.
- Création du marché le vendredi matin.
- Réunions publiques de mi-mandat.



- Rénovation du site internet de la commune.



communedesaintvincentdepaul



saintvincentdepaul_40



Saint-Vincent-de-Paul - 40990

SOLIDARITÉ



- Lancement de la semaine bleue : toute une semaine d'animations pour les séniors.
- Maintien de la banque alimentaire.
- Mise en place d' une aide au permis pour les jeunes.
- Mise en place de l' allocation de fin d' année pour les personnes âgées les plus en précarité.



GRANDS TRAVAUX

(+ DE 2 145 000 EUROS)



- Aménagement piste cyclable rue du Pouy : 530 k€.
- Réhabilitation ancien bâtiment de la chasse : 263 k€.
- Construction salle d'éviscération : 132 k€.
- Aménagement du site scolaire de Buglose (cour, accueil, restaurant, classes) : 1220 k€.



- Aménagement entrée Buglose.
- Rénovation thermique du Foyer.



ENFANCE/JEUNESSE



- Avec le passage de l'école à 4 jours, ouverture du Centre de loisirs les mercredis avec des effectifs en forte hausse.
- Mise en place d'un Conseil municipal des jeunes.
- Réécriture du Projet Éducatif de Territoire en partenariat étroit avec les associations, les parents, les enseignants...
- Création du livret d'accueil Jeunes.
- Accessibilité au portail familles en ligne.



- Renouvellement du Conseil municipal des jeunes.

ENVIRONNEMENT



- Journées citoyennes de nettoyage.
- Obtention d'une seconde fleur, reconnaissant un cadre de vie de qualité.
- Acquisition parcelles forestières.
- Entretien des barthes (arrachage jussie, clôtures neuves).
- Suppression de candélabres à boules pour passage aux ampoules à led.
- Réfection lavoir quotidiens.



- Ouverture chemin des barthes.
- Panneaux photovoltaïques sur hall des sports.
- Acquisition friche « Vargue » pour panneaux photovoltaïques au sol.

ASSOCIATIONS



- Création de la régie événementielle avec un programme accessible et varié (Escale à la Glacière, Printemps de la Glacière, saison culturelle).
- Étude du réaménagement de la plaine des sports actuelle.



- Acquisition chambre froide mobile.
- Création salle associative Buglose.



LE PARKING FERIA DEVIENT UN QUARTIER

Depuis plusieurs années les élus envisagent un aménagement de qualité pour l'entrée du village, le long de l'avenue du 19 mars 1962, sur les anciens terrains Laborde qui étaient utilisés comme parking relais pendant la feria dacquoise. Après des années de mobilisation, les travaux d'un futur quartier champêtre ont démarré.

La mairie n'ayant ni les moyens financiers, ni les moyens techniques de porter un tel projet, a confié la maîtrise d'ouvrage à la SATEL (Société d'Aménagement des Territoires et d'Équipement des Landes) pour une durée de 8 ans. Celle-ci achète les terrains, réalise les travaux et commercialise les ilots aux promoteurs, opérateurs sociaux et particuliers en lien étroit avec la mairie qui reste décisionnaire.

La SATEL est chargée de la conception du quartier, du suivi de la bonne exécution des travaux et de la mission d'architecte coordonnateur.

L'équipe de maîtrise d'œuvre est composée de l'atelier d'architecture urbaniste Broichot, du paysagiste Palimpseste de Bordeaux et du bureau d'études VRD Merlin.

Le projet sur cinq hectares est le fruit d'une volonté de mixité sociale, de diversité des logements et de qualité des espaces publics. Il comprendra des maisons individuelles en lots libres (80%), des maisons en bande, de petits immeubles avec un étage, des locaux



Vue du projet de quartier depuis l'avenue du 19 mars 1962

commerciaux, une place publique, un espace central arboré avec zones enherbées et une zone en prairie entre le quartier et la deux fois deux voies.

Le programme prévisionnel est de 92 logements répartis en quarante lots libres de 512 à 924 m², 27 logements collectifs en R+1 et XL habitat (bailleur social) réalisera 19 logements collectifs, 6 logements individuels groupés en

accession sociale à la propriété et 6 logements individuels groupés en accession sociale à la propriété pour les séniors.

De nombreux arbres apporteront de la fraîcheur avec par exemple un double alignement de platanes le long de la place publique.

L'infiltration naturelle des eaux de pluie sera privilégiée avec des résilles béton gazon. Mobilier urbain, bancs, tables de pique-nique seront en bois et les zones humides du parc seront entourées de ganivelles en châtaigniers.

Les élus ont choisi une vocation médicale pour les 400 m² de locaux "dits commerciaux."

Les travaux de viabilisation ont commencé en septembre dernier. La commercialisation sera lancée en janvier 2024.

Prix : entre 145 et 150 euros TTC le m².
Soit pour un terrain de 550 m² :
entre 79 750 et 82 500 euros TTC.
S'adresser à la Satel : 05 58 91 20 90.



Plan de masse (17 % d'espaces publics en pleine terre végétalisée).

BILAN ET FIN DE MANDAT

Élus pour trois ans en 2021, les 12 premiers conseillers municipaux jeunes arrivent au terme de leur mandat et préparent la relève pour mai 2024. Et si votre enfant était un prochain élu du CMJ ?



En mai 2021, 12 jeunes Vincentiens issus des classes de CE2, CM1, CM2 et 6^e ont été élus par leurs pairs pour les représenter au sein du premier CMJ de la commune. Leur rôle : mener des actions et des réalisations dans l'intérêt de tous les jeunes de la commune.



À chaque cérémonie officielle ou commémoration, les jeunes élus se joignent au Conseil municipal et entourent le maire dans ses fonctions.



Les jeunes élus ont pu rencontrer le Directeur Général des Services, Rémy Pauillac, les élus et bénévoles du Centre Communal d'Action Sociale, la commission Environnement pour les journées de collecte de déchets, la commission Communication...



Lors de la première année, un partenariat a vu le jour avec les restos du cœur et le CMJ a organisé trois collectes (jouets, fournitures scolaires, matériel et alimentation pour bébés). Une visite de l'association a permis à chacun de se rendre compte du travail des bénévoles.



Le jour de Pâques en 2023, le CMJ a offert à tous les Vincentiens un moment convivial autour d'une omelette pascale, en collaboration avec l'association des parents d'élèves et leur traditionnelle chasse aux œufs.



Chaque mois des séances de travail encadrées par les conseillers municipaux adultes permettent d'élaborer des projets, de les chiffrer et d'en suivre la réalisation.



En octobre, depuis deux ans, ils organisent un après-midi intergénérationnel en lien avec la semaine bleue du CCAS. Toutes les personnes âgées de la commune sont invitées à venir partager des jeux et un goûter au Foyer.



La tyrolienne installée à La Glacière a été inaugurée le 14 juillet 2022. Ce projet tenait à cœur à beaucoup de jeunes de notre commune, il a pu voir le jour grâce au CMJ.



CULTURE EN TOUTES SAISONS

Pour la première fois dans la commune, la Régie événementielle municipale a souhaité créer une vraie saison culturelle avec six rendez-vous étalés sur toute l'année.

Partie d'une feuille blanche, la régie a fait appel à un passionné local plus qu'habitué de ce milieu, Jacques Costadoat, et à un directeur artistique chevronné Jean-Claude Barens. Tous deux par leur compétence, leur expérience et leurs relations, ont assez vite permis d'établir l'architecture de cette première saison.

Les trois premiers spectacles ont donc eu lieu cet automne avec une pièce de théâtre sur le thème des écrits amoureux, un conte humoristique autour de l'occitan et un spectacle musical

ouvert à la jeunesse.

Il a été choisi de tabler sur des spectacles à "la taille" de la commune, intimistes mais de qualité.

Ainsi, les représentations ont lieu dans la salle des mariages équipée et métamorphosée pour ces occasions, grâce à la grande générosité et l'aide logistique précieuse de l'équipe de "l'émoi des mots" pour soutenir la naissance d'une saison culturelle pérenne.



KARINE BIARNES

Présidente de la Régie Événementielle Municipale

La Régie événementielle municipale innove. Pourquoi une saison culturelle ?

« La priorité de la Régie événementielle est de proposer des événements pour tous, variés et de qualité, de permettre à tous les publics, de découvrir le théâtre, la musique, les traditions ou des moments de partage.

Nous avons déjà des manifestations : Chantons sous les Pins, le Printemps de la Glacière, du théâtre. Aussi notre premier festival « Escalade à la Glacière » est né, festif et gratuit. C'est le rendez-vous incontournable de l'été.

Mais cette idée de saison culturelle était dans tous les esprits ...

C'est aussi avant tout une rencontre entre trois personnes amoureuses de la culture : Christelle Lalanne, alors

présidente de la Régie événementielle municipale,

Jean-Claude Barens, directeur artistique indépendant, créateur entre autres, de Chantons sous Les Pins, L'Émoi des Mots ou encore du festival Le Grand Maul, accompagné de Jacques Costadoat, habitant de la commune, que la Régie connaissait déjà avec la participation de Saint-Vincent-de-Paul à Chantons sous les Pins.

Ceux-ci connaissaient notre appétence pour la culture et notre tempérament un peu fonceur pour mettre en place de nouvelles manifestations. C'est pourquoi Jean-Claude nous a alors proposé un projet pour cette création de saison culturelle, sa vision et ses idées pour notre commune.

Et alors vous avez décidé de travailler avec lui ?

Il est souvent compliqué de bien choisir les artistes : nous connaissions la compétence reconnue et le professionnalisme de Jean-Claude, ainsi que l'expérience et la maîtrise de ce genre d'événements de Jacques.

Malgré un peu d'appréhension autour de la logistique, ils nous ont non seulement rassurés en nous apportant une aide matérielle et technique,

mais aussi en soutenant et revigorant notre motivation.

Ainsi, nous avons donné le feu vert à Jean-Claude pour élaborer le programme et le premier volet de la saison culturelle est né, avec l'approbation des membres de la Régie, la confiance de Monsieur le Maire et des élus.

Il faut quand même rappeler que cette édition est totalement subventionnée par la municipalité.

Et quelles étaient vos attentes pour ces débuts ?

Une saison culturelle avec des propositions artistiques diversifiées (théâtre, contes, conférences, concerts), avec des artistes professionnels, dans un cadre intimiste, avant tout.

C'est la raison pour laquelle la salle de mariage a été choisie.

En termes de public, nous étions totalement dans l'inconnu. Nous partions dans l'idée que pour un début, une trentaine d'entrées serait déjà très bien.

Les deux premières dates ont vu respectivement 72 et 61 personnes remplir la salle des mariages, avec des gens ravis de ce qu'ils avaient vu... Même si nous restons très prudents pour la suite, cela nous a forcément ravis !



Jean-Claude Falet.

La régie événementielle de Saint-Vincent de Paul présente la

Saison culturelle vincentienne 2023/2024

« 1^{ère} mi-temps :
7 premiers rôles sur la fin d'année 2023 »

Dimanche 22 octobre - 19h00

Jean-Claude FALET
« Certe d'homme »
Théâtre

Vendredi 17 novembre - 20h30

Florent MERCADEUR
« 2. L'histoire pour les nuls »
Conte

Samedi 9 décembre - 19h30

CADUJO
« Maman le petit harmon »
Conte musical à partir de 6 ans

« 2^{ème} mi-temps :
3 rôles par trimestre 2024. A suivre... »

Salle des mariages
plein tarif: 10 €
tarif réduit: 5€ (sans justification: 12/17 ans, étudiants, demandeurs d'emploi)
Gratuit - de 12 ans
réservation au 05.58.89.91.55



Florent Mercadier.



Cadujo, Momo le petit harmo.



Salle des mariages bien remplie.

ÉCOLE DE MUSIQUE DEUX NOUVELLES ENSEIGNANTES

Claire Dutrey a débuté la flûte traversière au conservatoire de Dax dans la classe de Bruno Marq, puis a intégré le conservatoire de Bayonne d'où elle est sortie avec un DEM (Diplôme d'Etudes Musicales). Elle a récemment obtenu son Diplôme d'État. Elle enseigne actuellement dans les écoles de musique de Montfort-en-Chalosse, Amou, Mées et Castets. Elle joue régulièrement dans différentes formations : Orchestre du Festival des Abbayes, Ensemble Orchestral de la ville de Dax, Ensemble Orchestral de Biarritz, Harmonie La Nèhe.



Emma Benchikh a débuté ses études musicales au Conservatoire des Landes puis a intégré le Conservatoire Municipal de Musique et de Danse de Dax. Elle a poursuivi son parcours d'études au Conservatoire de Bordeaux puis au Pôle d'Enseignement Supérieur de Musique et de Danse (PESMD) de Bordeaux Nouvelle-Aquitaine où elle obtient son DEM (Diplôme d'Études Musicales), son Diplôme d'État, son Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien ainsi qu'une licence de Musicologie. Elle a ensuite obtenu un Master 1 en Enseignements Artistiques d'Interprétation Musicale à Musikene, le Centre Supérieur de Musique du Pays-Basque, à San-Sebastián (Espagne).



Elle enseigne actuellement au Conservatoire Municipal de Musique et de Danse de Dax et dirige l'orchestre junior de l'École Municipale de Musique de Saint-Vincent-de-Paul. Elle se produit dans diverses formations, notamment en orchestre d'harmonie qu'elle dirige à certaines occasions.

UNE COMMUNE QUI BOUGE

› FLORINE BONNIN, 20 ANS : LA CLASSE 2023 AU TOGO

« Je souhaitais faire du bénévolat à l'étranger et j'ai découvert par hasard « To go or not Togo », une association française centrée sur le public enfant, qui accompagne des bénévoles désirant partir en mission de bénévolat ou en stage au Togo. Et me voilà partie, juste 15 jours pour essayer dans un village du pic d'Agou au cœur de la montagne. Et c'est le coup de cœur. J'ai participé à la mise en place d'activités ludiques et socio-éducatives pour les enfants du village. De retour à Saint-Vincent-de-Paul, l'équipe de bénévoles et les enfants me manquent ! Quelle belle expérience. J'ai décidé de repartir au printemps, le temps de trouver des fonds pour le voyage et rester plus longtemps au Togo. »



› AGRAD'OC : LA PASSEM, C'EST PLUS QU'UNE COURSE

La Passem est une course relais qui parcourt la Gascogne. Organisée tous les deux ans par l'association paloise Ligams (le lien), elle a pour objectifs de promouvoir la lenga nosta (notre langue) et collecter des fonds nécessaires à des projets en sa faveur.

En 2024, La Passem va parcourir 1100 kms, pendant six jours et 5 nuits sans interruption. Elle partira de Tarbes le mardi 30 avril à 15h, traversera 5 départements et arrivera à Mont-de-Marsan le dimanche 5 mai à 12h. Elle passera dans l'Agglo du Grand Dax le samedi 4 mai 2024 en soirée : Rivière-Saas et Gourby, Angoumé, Méas, Saint-Paul-lès-Dax, Dax, Narrosse, Yzosse et Candresse. Pour plus d'informations voir <https://lapassem.com/la-passem-et-ligams> ou contacter Alain Castagnet au 06 84 96 24 57.

› GEMME LA FORET

L'association Gemme la Forêt d'Aquitaine n'est pas une association vincentienne mais elle œuvre sur la commune, avec des administrés en son sein. Voilà pourquoi nous avons pris le parti de vous en parler : elle a réalisé une nouvelle récolte de résine naturelle sur notre commune. Cette année, Dino le dromadaire de l'association Camel 'idées, est venu prêter main forte aux gemmeurs. La gemme sera prochainement distillée pour produire de la colophane et de l'huile essentielle de térébenthine de Saint-Vincent-de-Paul. Pour suivre l'activité et pour plus de renseignements : 06 83 40 44 61 et gemme-la-foret.fr.



› BOOGIE BOOTS COUNTRY



Ils sont encore bien présents sur la commune avec de nombreuses animations, pour pratiquer, partager et promouvoir la danse country.

› AMIS DE L'ADOUR

Jacques Thibaudon ancien président du Comité des Landes de la ligue contre le cancer, succédé par le Dr Philippe Remuzon, a été accueilli par « La boîte à idées », section tricot de l'association Les amis de l'Adour, à la demande de Ginette Laffargue (Gigi) sa responsable.

L'ensemble des adhérentes ont tricoté et brodé 30 coiffes (berrets, bonnets, chapeaux) pour les femmes atteintes de cancer. Jacques Thibaudon est reparti avec les coiffes, en remerciant chaleureusement les tricoteuses pour leur implication, ces dernières s'étant fixé pour objectif et pour



octobre rose 2024 de confectionner des coussins en forme de cœur qui trouveront place sous les aisselles de personnes ayant été atteintes de cancer du sein.

› JOUR DE LA NUIT

La 7^e édition du Jour de la Nuit s'est déroulée le 7 octobre dernier sous un ciel exceptionnellement étoilé permettant à près de 800 visiteurs d'observer les étoiles et de participer aux différentes activités proposées dès 17 heures cette année. Rendez-vous est donné pour la 8^e édition, le samedi 5 octobre 2024.



› SOUFFLE ET ENERGIE

Le Qi Gong est un art traditionnel chinois visant à faire circuler l'énergie dans le corps.

Les cours sont organisés autour de quatre séances hebdomadaires assurées par trois enseignantes bénévoles, formées par la même école, reconnue par l'Union Pro Qi Gong. Contact : 06 08 73 04 87.



› Liste Henri Bédât, « Ensemble, construisons demain »

Troisième commune du Grand Dax, Saint-Vincent-de-Paul jouit d'une attractivité liée surtout aux services et aux équipements que nous soutenons et améliorons sans cesse : les écoles, le Centre de loisirs, l'Espace jeunes, le tissu associatif, le site de La Glacière, les commerces, un Centre Communal d'Action Sociale, des pistes cyclables, des travaux de rénovation énergétique dans les bâtiments publics, une régie événementielle...

Notre commune plaît et autour d'Henri Bédât, les élus de la majorité municipale restent attentifs à en préserver l'intérêt pour tous afin que chacun s'y sente bien.

Nous ne devons pas oublier dans cette tâche tout le personnel municipal qui s'emploie avec conviction et professionnalisme à garantir des services communaux de grande qualité.

Au mois de juin nous avons eu le plaisir de venir à votre rencontre au sein même des différents quartiers. Nous avons ainsi pu échanger avec vous sur les réalisations et les améliorations de notre première moitié de mandat, et nous projeter ensemble dans les priorités à venir.

Ces temps là sont essentiels pour recueillir vos préoccupations et vos souhaits. Nous nous étions engagés à une grande proximité avec vous, nous ne faisons que la renforcer. Car une commune appartient à ceux qui y vivent, à ceux qui utilisent ses infrastructures au quotidien, à ceux qui s'y divertissent : une commune appartient à ses habitants, et nous ne sommes, nous les élus, que les outils qui permettent de la développer et de l'adapter sans cesse à vos besoins, sans générer d'endettement excessif qui affaiblirait son avenir.

Bonne année 2024 à toutes et tous !

› Liste Jean-Jacques Lahontan, « Rassemblés pour agir »

Nous voulions mettre en avant l'engagement des associations pour notre commune. Saint Vincent de Paul grandit. Il est donc important que les Vincentiens puissent prétendre à tout type d'activité. Tout d'abord un grand merci à nos anciens, toujours partants pour des parties de cartes et des sorties collectives. Ils ne sont pas avares pour partager leur acquis avec les plus jeunes lors de moments d'échanges intergénérationnels. La culture est présente et le patrimoine est riche, avec l'initiation du gascon, l'apprentissage de la musique, la danse qu'elle soit de salon ou country. La liste est tellement longue qu'on ne peut toutes les citer. Pour notre bien-être, les clubs de marche, de gym, de yoga et Qi gong sont là pour vous donner la possibilité de rester en bonne santé. Nous ne pouvons pas parler d'association sans évoquer nos clubs sportifs, du tatami au terrain de pétanque, du foot au basket, du tennis au club équestre, nous tenons à tous les féliciter pour leurs excellents résultats. L'augmentation du nombre de licenciés et la montée dans les catégories supérieures sont le fruit d'un travail assidu. Que serait notre commune sans ses festivités annuelles. Tout d'abord la fête de notre groupe scolaire, organisée par l'association des parents d'élèves et par les enseignants. Ce fut encore une fois un moment de partage dans la joie et la bonne humeur. Puis l'été a pointé le bout de son nez, avec la fête de la musique organisée par l'harmonie de saint Vincent de Paul. Pour terminer, ce fût au tour de nos deux comités des fêtes d'organiser les fêtes du Bourg et celles de Buglose. Elles ont été le signe de convivialité et simplicité. Pour tout cela, un grand merci à toutes et à tous, bénévoles dans l'âme, pour le bien vivre à Saint Vincent de Paul. Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée, pour vous souhaiter à vous, habitants notre belle commune, tous nos vœux pour cette nouvelle année. Que 2024 vous apporte, à vous et vos proches, bonheur, réussite et surtout une bonne santé.

Agenda

> JANVIER

› **SAMEDI 13**, Foyer, 20h
Bal, Boogie Boots Country

› **VENDREDI 19**, Foyer
Soirée Danses Latines
Latine Section Danse

› **SAMEDI 27**, Étang de la Glacière
Concours en doublettes
Pétanque

› **SAMEDI 27**, foyer
Sainte Barbe, Amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Paul-lès-Dax

> FEVRIER

› **VENDREDI 23**, Foyer
Soirée Danses Latines
Latine Section Danse

› **DIMANCHE 18**
Théâtre

Saison culturelle Régie événementielle

> MARS

› **VENDREDI 8**, Foyer
Assemblée générale
Agrad'Oc

› **SAMEDI 9**, Foyer
Bal déguisé
Boogie Boots Country

> MARS (suite)

› **VENDREDI 15**, Salle de réunion Buglose
Marché nocturne
ACVV

› **SAMEDI 16**, Foyer, 20h30
Festival Chantons sous les pins
Régie événementielle

› **VENDREDI 22**, Salle de réunion Buglose
Assemblée générale

Buglose d'auscops
› **DIMANCHE 24**, Foyer
Bal Gascon
Agrad'Oc

› **VENDREDI 29**, Foyer
Soirée Danses Latines
Latine Section Danse

› **SAMEDI 30**, Étang de la Glacière
Concours en doublettes
Pétanque

> AVRIL

› **SAMEDI 6**, Foyer
Concert de Printemps
Harmonie

› **SAMEDI 20**
Concert de Jazz
Saison culturelle Régie événementielle

> MAI

› **DIMANCHE 5**, Foyer
Vide Grenier
ACVV

› **DIMANCHE 26**
Printemps de la Glacière
Régie événementielle

> JUIN

› **DIMANCHE 16**
Spectacle de rue
Saison culturelle Régie événementielle

› **SAMEDI 22**, Foyer
Fête du judo
Judo club

› **SAMEDI 22**, Étang de la Glacière
Fête de la musique
Harmonie

› **MERCREDI 26 JUIN AU 13 JUILLET**, Tennis club
Tournoi 2024
SVP Tennis Club

› **SAMEDI 29**, Étang de la Glacière
Randonnée de l'été+ AG
ACVV

› **DIMANCHE 30**, Salle de Buglose, 11h-20h
Échange Panier fin de saison
Boogie Boots Country

*M. le Maire Henri BEDAT
et son conseil municipal
vous invitent à la
cérémonie des voeux
vendredi 19 janvier*



19h30 Salle polyvalente de Buglose

Mairie ouverte du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h15 à 17h15.

73, rue du Pouy - 40990 Saint-Vincent-de-Paul

☎ : 05 58 89 91 55 @ : accueil@saintvincentdepaul.fr

Site : saintvincentdepaul.fr

📘 : [communedesaintvincentdepaul](https://www.facebook.com/communedesaintvincentdepaul)

📷 : [saintvincentdepaul_40](https://www.instagram.com/saintvincentdepaul_40)

 **PANNEAUPOCKET**
"ma commune dans ma poche"

